



Congés longue maladie ou invalidité?

Par **marineblue**, le **19/12/2023** à **21:30**

Bonjour,

Handicapée par de violentes crises d'arthrose (mains, dos, genoux)j'ai été en arrêt maladie très souvent depuis 2 ans.

Le médecin m'a établi un dossier de demande de congé longue durée soumis à l'accord de la DRH (je suis agent territorial) Si c'est accepté je percevrai mon salaire intégral pendant 1 an (1580€) puis la moitié pendant 2 ans ce sera très difficile pour moi financièrement.

Est il possible de déposer un dossier de demande d'invalidité 2 pendant la 1ère année de congé longue maladie?

Merci par avance de bien vouloir me conseiller